



Syndicat des Enseignants – SE-UNSA Amiens

4 rue Paul Sautai - 80000 AMIENS

Téléphone : 03 22 92 33 63 Portable : 06 75 23 65 17 Courriel : ac-amiens@se-unsa.org

Enseignants de l'UNSA

Section Académique

Pierre POËSSÉVARA, Secrétaire Académique

Déclaration de l'UNSA-Education au CAEN du 12 avril 2011-04-12

Qui peut prétendre que la rentrée 2011 s'effectuera dans des conditions satisfaisantes ? Ni les parents d'élèves, ni les collectivités territoriales, ni les personnels de l'Education dont certains savent désormais que leur poste est fermé, ni le dernier rapport de l'OCDE qui classe la France dernière pour le taux d'encadrement des élèves.

Quels arguments pouvez-vous utiliser Monsieur le Recteur pour nous convaincre que tout va aller très bien ? Osez-vous avancer l'argument démographique alors que les collèges et les lycées de la région accueilleront 2000 élèves de plus avec en moins, 200 enseignants, 16 administratifs et des personnels médico-sociaux qui voient leur champ d'intervention toujours plus vaste ? Tenterez-vous de nous faire gober le rééquilibrage entre académies alors que le nivellement par le bas du nombre de postes octroyés par le ministère nie les besoins spécifiques de l'académie ? Vous replierez-vous sur le champ économique en expliquant que la réduction des dépenses publiques est nécessaire alors que les cadeaux fiscaux privent la nation de recettes indispensables ? Non, Monsieur le Recteur, l'UNSA-Education vous le répète, rien ne peut justifier le laminage que vous imposez à l'école publique.

Il nous semble d'ailleurs que vous l'avez compris car vous adoptez localement la ligne politique de l'Etat en matière d'Education qui consiste à planter ici et là quelques arbres dans le paysage médiatique pour tenter de cacher le désert que vous laissez derrière vous.

A titre d'exemple, faudrait-il s'inquiéter des incidences du manque de personnels sur la sécurité des élèves au quotidien ? Vous répondez, équipe mobile de sécurité ou établissements de réinsertion scolaire. Oublié la politique d'éducation prioritaire qui consistait à donner plus à ceux qui avaient moins ? Pas du tout rétorquez-vous en sortant de votre chapeau l'internat d'excellence

qui ne concernera pourtant qu'une minorité d'élèves! Condamnés les RASED ? Vous nous expliquez alors que l'aide personnalisée assurée par les enseignants vient pallier leur disparition, méconnaissant en cela les spécificités de la tâche des enseignants de RASED formés à la prise en compte de la grande difficulté scolaire.

Les fonctionnaires stagiaires rencontreraient-ils des difficultés en entrant dans le métier ? Pas dans l'académie d'Amiens, direz-vous, puisqu' ils auront tous un tuteur, ce qui a toujours été le cas, et seulement 15 heures de cours à assurer cette année mais un temps plein dès la rentrée prochaine. Sans commentaires._

Non seulement cette politique d'annonces vous permet de cacher les difficultés inhérentes à la disparition de 3000 postes depuis 2004 dans notre région, mais certains de ses dispositifs dénaturent le service public d'Education. Avec les établissements CLAIR où les enseignants seront recrutés sur profil, avec l'assouplissement de la carte scolaire, avec les cadeaux en direction du privé, avec l'échec de la rénovation de la voie professionnelle qui laisse la place à l'apprentissage hors Education nationale, il ne s'agit plus pour l'Etat de répondre de façon équitable aux besoins de la population mais de créer un marché scolaire où la famille pourra inscrire l'enfant dans l'établissement de son choix en fonction de ce qu'elle en verra dans sa vitrine. Evidemment, cette vision s'accommode fort mal du statut des fonctionnaires mais beaucoup mieux de la précarité qui se développe dans l'académie d'Amiens comme ailleurs.

Mais l'UNSA-Education n'a pas pour habitude de s'en tenir uniquement au procès de la politique actuelle. Elle se veut également une force de proposition afin de contribuer à la construction d'un système public d'éducation au service de l'ensemble des citoyens de ce pays, système centré sur la réussite de plus grand nombre. C'est ainsi qu'elle soutient le projet du collège pour tous et l'acquisition du socle commun permettant enfin de définir ce que chaque élève ne doit pas ignorer en fin de scolarité obligatoire et revendique pour cela des moyens en formation, des emplois du temps permettant la concertation, la prise en charge de groupes à effectifs réduits.

Le **Service Public**
au **cœur**

UNSA
éducation

Notre organisation qui ne dit ni systématiquement non par principe, ni oui par habitude, pensait que le lycée pouvait être amélioré en prenant davantage en compte les difficultés de chaque élève avec la mise en place de l'accompagnement personnalisé. Mais sans formation spécifique, avec une surcharge de travail qui rend impossible la concertation avec leurs collègues, les enseignants doivent encadrer des groupes de près de 20 élèves. Monsieur le recteur, pouvez-vous rassurer les lycéens, les parents d'élèves et les enseignants sur le devenir de ce dispositif phare de la réforme pour qu'ils sachent enfin s'il ne s'agit pas d'un leurre supplémentaire qui permettra à court terme de supprimer à nouveau des postes. Le SE-Unsa et le SNPDEN-Unsa sont bien décidés à porter le fer si les dispositions inscrites dans les textes n'étaient pas appliquées. Ils ne peuvent accepter que la réforme soit détournée de ses objectifs à des fins comptables.